



Le 28 octobre 2024

Relance de la demande d'inscription au Patrimoine mondial des Plages du Débarquement, Normandie, 1944

Le comité de pilotage concernant la demande d'inscription au Patrimoine mondial des Plages du Débarquement en Normandie s'est tenu lundi 28 octobre au Mémorial britannique de Ver-sur-mer, sous la présidence de Jean-Benoît Albertini, Préfet de la région Normandie et d'Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Le comité a approuvé à l'unanimité le travail effectué pour actualiser la demande déposée par la France en 2018 auprès de l'UNESCO. Il s'agit de la conclusion d'un travail initié depuis début 2024.

Cette demande d'inscription était restée en attente de précisions du Comité du patrimoine mondial concernant les sites de mémoire des conflits récents.

L'actualisation de ce dossier, et plus particulièrement l'actualisation du plan de gestion, font partie de la relance du dossier de candidature à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Le plan de gestion actualisé est composé de plusieurs volets :

- Le plan de préservation du paysage
- Le plan de conservation du patrimoine historique et culturel
- Le plan de valorisation patrimoniale et de médiation culturelle du bien
- Le plan de gestion touristique
- La gouvernance du bien

Les participants au comité de pilotage ont affirmé leur engagement d'une part, pour mener à terme la démarche, et, d'autre part, pour préserver ce qui fait la Valeur Universelle Exceptionnelle (*) des Plages du Débarquement, Normandie, 1944 proposées à l'inscription comme paysage culturel.

La réponse du Comité du patrimoine mondial est attendue à l'été 2026, après examen du dossier et des éléments complémentaires d'actualisation qui seront adressés début 2025 à l'UNESCO.

En parallèle à l'évaluation du dossier par le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) qui commencera au printemps, la réunion a aussi permis d'acter plusieurs axes de travail prioritaires pour l'année 2025 :

- Approfondissement de la réflexion sur la gouvernance du bien,
- Poursuite de la co-construction d'une stratégie d'interprétation,

- Association plus étroite des habitants et concertation plus large à l'échelle de la Zone Historique Associée.

(*) **La Valeur Universelle Exceptionnelle des Plages du Débarquement** : Les Plages du Débarquement sont le lieu de l'assaut du 6 juin 1944, début de l'opération *Overlord*, dont elles gardent les traces et de nombreux vestiges terrestres et maritimes ; elles portent la mémoire d'un affrontement mené au nom des valeurs de liberté et de paix, et sont devenues un lieu de rassemblement autour d'un événement perçu par tous comme ayant permis de retour de la liberté et annonciateur d'une paix durable, un lieu porteur d'une volonté partagée de transmettre le sens de l'événement et un message universel de réconciliation.

Contacts presse :

Région Normandie : Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 -

emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup – tel : 06 42 08 11 68 – charlotte.chanteloup@normandie.fr

Préfecture : Charlotte Guéret-Laferté – tel : 02 32 76 53 18 - charlotte.gueret-laferte@seine-maritime.gouv.fr